## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

### D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

ദരശേദ

# SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2014

#### രുത്ത

Présents: M. Hervé LUCBEREILH, Maire. Président,

M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints, Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, Mme Véronique PEBEYRE.

### <u>Délégations de vote</u> :

- Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
- Mme Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN,
- M. Francis MARQUES donne pouvoir à M. Pierre SERENA,
- M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

OR GREEK

## 24b - <u>PLAN DE CESSIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX -</u> CONCIERGERIE POMM<u>E</u>

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que, le 12 novembre 2014, l'agence immobilière Guy HOQUET nous a fait savoir que Monsieur LORFEUVRE avait formulé une offre pour la conciergerie Pommé, cadastrée AK 480p, à hauteur de 49 000 € net vendeur, conformément à l'avis des Domaines.

Les frais d'agence, estimés à 5 %, sont supportés par l'acquéreur.

RECU

Ouï cet exposé, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

le 2.2 DEC. 2014

- APPROUVE le présent rapport,

SOUS-PRÉFECTURE CLORON STS MARIE

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié qui en découle,
- PRECISE que les frais inhérents à la vente seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, jedit jour 16 décembre 2014. Suivent les signatures.

AFFICHE LE 21/ 12/2017

LE MAIRE.

<hr/>Hervé LUCBÉREILH